



DIVISION LINGUISTIQUE  
Conseil Economique  
et Social  
COPIE D'ARCHIVES  
A RENDRE AU BUREAU E/BI07

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1990/66  
7 février 1990

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS/ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-sixième session  
Point 7 a) de l'ordre du jour

QUESTION DE LA JOUISSANCE EFFECTIVE, DANS TOUS LES PAYS, DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PROCLAMES DANS LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DANS LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, ET ETUDE DES PROBLEMES PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LEURS EFFORTS TENDANT A LA REALISATION DE CES DROITS DE L'HOMME ET NOTAMMENT :

- a) PROBLEMES RELATIFS AU DROIT A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT; LA DETTE EXTERIEURE, LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT ECONOMIQUE ET LEURS CONSEQUENCES POUR LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS DE L'HOMME, EN PARTICULIER POUR L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE DROIT AU DEVELOPPEMENT

Communication datée du 17 janvier 1990, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente du Pérou auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

1. La Mission permanente du Pérou auprès des organisations internationales ayant leur siège à Genève présente ses compliments au Centre pour les droits de l'homme et a l'honneur de lui demander de bien vouloir faire distribuer les documents ci-après aux délégations qui participent à la quarante-sixième session de la Commission des droits de l'homme, afin que la Commission puisse s'acquitter de ses importantes tâches, en particulier au titre du point 7 a) de son ordre du jour :

- "Ajustement à visage humain", Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- "Situation des enfants dans le monde, 1989", Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- "Situation des enfants dans le monde, 1990", Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Rapport préliminaire soumis par l'expert indépendant, M. Danilo Turk, à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités à sa quarante-quatrième session
- Chiffres de la dette dans le monde, 1989-1990 (Banque mondiale).

2. La Mission permanente du Pérou demande en outre que la présente note soit distribuée comme document officiel de la Commission des droits de l'homme à sa quarante-sixième session.

---